

LES 30 ANS DE BUFFALO GRILL

La société **BUFFALO GRILL** a organisé du 30 août au 3 octobre 2010, un jeu gratuit intitulé « Les 30 ans de Buffalo Grill ». Le principe était simple : il suffisait de gratter une case sur une carte de jeu. La majorité des lots constituait en une prestation gratuite (*boisson, dessert, café*).

Les quatre lots principaux étaient un voyage à New-York pour deux personnes d'une valeur annoncée de 3 000 €, attribués pour trois d'entre eux par grattage, et pour l'un d'entre eux par tirage au sort après inscription sur le site internet. En fait, deux voyages seulement ont été gagnés par le jeu de grattage (*le troisième bulletin gagnant n'ayant pas été découvert*).

Comme le lot non gagné n'est pas remis en jeu **BUFFALO GRILL** a ainsi réalisé une économie substantielle...

Rappelons que le **Réseau anti-arnaques** réclame une modification de la réglementation en matière de loteries afin d'obliger les organisateurs à attribuer l'ensemble des lots prévus. Il préconise notamment que les lots non réclamés soient reversés à une œuvre caritative ou humanitaire.

Contacté à deux reprises, le Directeur marketing de **BUFFALO GRILL** s'est contenté de préciser que, conformément au règlement du jeu, le voyage non gagné était perdu et non réattribué.

Pour ses 30 ans d'existence, **BUFFALO GRILL** aurait été bien inspiré de faire un geste...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménagoutte (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**